

(†) — (†) — (†) — (†) — (†) —

REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A
NOTRE BON FRÈRE DIDACE

DÉCLARATION. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

AVIS. — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulla relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Trois-Rivières. — Depuis longtemps, je priais le Bon Frère Didace de guérir mon petit garçon qui était affligé d'une maladie grave, depuis l'âge de trois mois. J'ai obtenu plein succès et je remercie publiquement mon bien aimé Bienfaiteur.

Dame C. A. G. LABARRE.

Pointe du Lac. — 13 Juin. Depuis quelques semaines, des saignements de nez continuels et abondants m'épuisaient totalement. Le mal était d'autant plus grave qu'il était une conséquence de la maladie de cœur. Je promis une neuvaine de chapelets, afin d'obtenir ma guérison. Il en résulta pour moi un soulagement notable à la fin de cette neuvaine. De nouveau alors, je promis une neuvaine semblable à la première, et je m'engageai à publier ma guérison si je l'obtenais. Dès le premier jour de cette seconde neuvaine, je me trouvais guérie. Je viens donc m'acquitter de mon devoir envers le Bon Frère qui m'a secourue.

J. A. E. COMEAU.

Valmont. — 23 Juin. Une petite fille âgée de six ans a été guérie complètement d'un mal de bras. J'apprécie beaucoup une faveur aussi remarquable. Elle prouve bien la bonté et la puissance du Bon Frère Didace que nous avons invoqué.

Montréal. — Je déclare être redevable de plusieurs faveurs au Bon Frère Didace, principalement du retour de ma santé à la suite d'une neuvaine. J'en fais la publication ainsi que je l'ai promis, et je supplie S. Antoine plus que jamais de faire béatifier bientôt notre Bon Frère Didace, le premier Canadien qui sera mis sur les autels.

E. BRUNEL.